ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1960 N° 25

LE 1522 CB OU ACEPROMAZINE

QUELQUES INDICATIONS EN THERAPEUTIQUE VETERINAIRE

THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

Présentée et soutenue publiquement en Avril 1960

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

HENRI, PIERRE SOUBIE

Né le 18 Janvier 1936, à Huos (Hte-Gne)

Président : M. GADRAT, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs { M. DARRASPEN, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
M. PUGET, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Salin. 16
TOULOUSE
1960

Le 1522 CB ou Acepromazine

Quelques Indications

en Thérapeutique Vétérinaire

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548920_0057

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1960 N° 25

LE 1522 CB OU ACEPROMAZINE

QUELQUES INDICATIONS EN THERAPEUTIQUE VETERINAIRE

THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

Présentée et soutenue publiquement en Avril 1960

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

HENRI, PIERRE SOUBIE

Né le 18 Janvier 1936, à Huos (Hte-Gne)

Président : M. GADRAT, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs { M. DARRASPEN, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
M. PUGET, Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Salin. 16
TOULOUSE
1960

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

MM.

Directeur ..... PONS.

Professeur Honoraire ..... LASSERRE.

PERSONNEL ENSEIGNANT

PROFESSEURS

Physique et Chimie Biologique Pharmacie et Toxicologie Hygiène du Lait	GODFRAIN
Anatomie descriptive - Extérieur Anatomie appliquée	BLIN.
Physiologie et Thérapeutique Pharmacodynamie	LE BARS.
Histologie - Embryologie Anatomie Pathologique Inspection des Viandes	LOMBARD.
Zoologie appliquée - Botanique Parasitologie Externe Parasitologie Interne	BRIZARD.
Pathologie médicale des Equidés et Carnivores Législation Vétérinaire	DARRASPEN.
Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour	TOURNUT.
Technique chirurgicale Pathologie chirurgicale	PUGET.
Pathologie de la Reproduction Obstétrique	BERTHELON.
Microbiologie - Immunologie Maladies Contagieuses Police sanitaire	SAURAT.
Ethnologie Hygiène Agronomie Alimentation Zootechnie Economie rurale	PONS.

CHEFS DE TRAVAUX

Maladies Contagieuses	LAUTIÉ, Agrégé.
Zootechnie	FALIU, Agrégé.
Anatomie Pathologique	GOULARD.
Pathologie Médicale - Législation Vétérinaire	LESCURE.
Anatomie	PAVAUX

COURS COMPLEMENTAIRES
CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Radiologie	AUVERGNAT.
Droit Vétérinaire	LINON.
Botanique	MORQUER.
Pisciculture	SECONDAT.
Agronomie	BRISEBOIS.
Economie Rurale	MONTANÉ DE LA ROQUE.

ASSISTANTS

Chimie	MILHAUD.
Physiologie	FARGEAS.
Parasitologie	LUFFAU.
Pathologie Chirurgicale	CAZIEUX.
Pathologie de la Reproduction	ROYAL.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (Délibération de la Faculté, en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole, en date du 13 juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK

À MES PARENTS,

Qu'ils trouvent dans cet ouvrage l'expression de tout mon amour filial.

À MON ONCLE ET À MA TANTE,

En témoignage de mon affection et de toute ma reconnaissance.

A MA GRAND-MERE,

Pour l'affection dont elle m'a comblé.

A MON FRERE ET A MA BELLE-SŒUR,

En témoignage de ma profonde affection.

A TOUTE MA FAMILLE,

A MES AMIS.

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR GADRAT,

de la Faculté de Médecine de Toulouse

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre Jury de thèse.

Hommages respectueux.

A NOTRE JURY DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN,

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Officier de la Légion d'honneur

Qui nous a fait le grand honneur de nous confier le sujet de cette thèse et qui avec une grande bienveillance nous prodigua toujours de judicieux conseils.

MONSIEUR LE PROFESSEUR PUGET,

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui a bien voulu accepter de faire partie de notre Jury de thèse et dont nous conservons un excellent souvenir.

A TOUS NOS MAITRES
DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE
DE TOULOUSE.

INTRODUCTION

Depuis ces cinq ou six dernières années, des recherches très poussées ont été consacrées à un nouveau groupe d'agents thérapeutiques classés sous le terme de neuroplégiques.

De ces neuroplégiques, le 1522 CB est le dernier-né et celui qui, en médecine humaine, a permis de par ses grandes propriétés pharmacodynamiques les plus grands espoirs notamment en psychiatrie.

En médecine vétérinaire, ces agents ne sont encore que peu utilisés et cependant leurs indications paraissent êtres multiples. Nous essayerons dans ce fascicule d'en dégager quelques-unes en nous appuyant sur les résultats que nous ont permis de recueillir nos expérimentations et sur les travaux intéressants effectués à l'étranger sur cette drogue. Mais l'emploi d'un agent thérapeutique ne saurait se concevoir sans une étude panoramique de ses propriétés chimiques et pharmacodynamiques, aussi nous consacrerons la première partie de notre exposé à cette étude.

ETUDE CHIMIQUE

La synthèse du 1522 CB a été réalisée par J. Schmitt et ses collaborateurs en juin 1955.

C'est l'éthylone 3 (diméthyl amino -3'- propyl) -10-phénothiazine.

Il a reçu la dénomination commune d'*acépromazine* et est commercialisé sous la forme de *maléate acide*.

ETUDE PHARMACODYNAMIQUE

L'étude pharmacodynamique de l'acépromazine a été réalisée d'une part par J. Mercier et ses collaborateurs, d'autre part par M. Aurousseau et J. Navarro.

Voici les principaux résultats qu'ils ont obtenus :

1. — Action sur le système nerveux central

a) *Action dépressive propre :*

Chez la souris la dose seuil provoquant un état dépressif fugace de moins de une heure avec tendance à la somnolence, se situe vers 1 à 2 mg/kg de 1522 CB par voie cutanée.

Le sommeil, lui, est atteint pour des doses variant de 6 à 8 mg/kg.

b) *Prolongation de l'action hypnotique des barbituriques :*

L'administration de 1522 CB 30 minutes avant l'injection de divers barbituriques prolonge considérablement le temps de sommeil comme le montre le tableau suivant établi sur des souris :

Barbituriques injectés par voie intra péritonéale		*Temps de sommeil en minutes*	
		Doses de 1522 CB en mg/Kg injectée par voie sous cutanée	
	Dose en mg/kg	*Témoins 0 mg/kg*	*0,5 mg/kg*
Pentobarbital	30	34	95
Butobarbital	40	33	96
Penthiobarbital	40	13	82

c) *Prolongation de la durée de l'anesthésie générale à l'éther :*

Des souris sont soumises à l'action de vapeurs d'éther. Dès qu'elles dorment elles sont remises à l'air libre et on mesure leur temps de sommeil.

Voici des durées observées chez des animaux témoins et chez des sujets ayant reçu 30 minutes avant du 1522 CB :

animaux témoins ..... 2 mn

animaux ayant reçu 1 mg/kg de 1522 CB .. 16 mn

animaux ayant reçu 2 mg/kg de 1522 CB .. 21,5 mn

d) *Potentialisation des propriétés analgésiques de la morphine :*

Cette potentialisation est également importante. Ainsi des augmentations des temps de réactions des souris traitées par voie sous-cutanée sont de :

morphine seule 5 mg/kg ..... 24 secondes

morphine + 1522 CB 1 mg/kg .. 57 —

e) *Action antiémétique :*

L'action antiémétique du 1522 CB a été déterminée chez le chien soumis à l'action de l'apomorphine.

— des doses de 1 mg/kg de 1522 CB par voie soucutanée inhibent toujours chez le chien le réflexe de vomissement déclenché par une injection sous-cutanée de 0,1 mg/kg d'apomorphine.

— l'administration de 0,2 mg/kg de 1522 CB empêche le réflexe de vomissement déclenché par des doses émétisantes seuil d'apomorphine : 0.03 à 0.1 mg/kg suivant les animaux.

f) *Etude électroencéphalographique :*

Ces expériences ont été faites sur le chien.

Le 1522 CB dès la dose de 0,5 mg/kg diminue la durée des crises d'épilepsie corticale déclenchées par des stimulations électriques du cortex.

A la dose de 4 mg/kg, administrée en plusieurs fois, ces crises d'épilepsie corticale sont totalement supprimées.

2. — Action sur le système nerveux périphérique

a) *Action anesthésique locale de surface :*

Le 1522 CB possède un pouvoir anesthésique local assez comparable à celui de la cocaïne.

b) *Prolongation de l'action anesthésique locale :*

Le 1522 CB en injections sous-cutanées prolonge la durée de l'action anesthésique locale de la cocaïne notamment lorsque cette action est faible (emploi de solutions diluées).

c) *Potentialisation de l'action curarisante de la gallamine :*

Une dose de 10 mg/kg de 1522 CB injectée par voie intra-péritonéale chez le lapin provoque un abaissement de la dose seuil de gallamine susceptible de provoquer le head drop et augmente sa durée de curarisation.

3. — Action sur l'appareil cardio-vasculaire et le système nerveux végétatif

Ces expériences ont été réalisées sur le chien anesthésié au chloralose.

a) *Action sur la pression artérielle générale :*

La dose seuil de 1522 CB susceptible de provoquer une hypotension faible et fugace est de 0.5 mg/kg.

Des doses croissantes de 1,2 à 5 mg/kg accentuent l'importance de l'hypotension (2 à 6 cm de mercure) ainsi que sa durée.

A 10 mg/kg et parfois au-dessous l'hypotension devient forte et la pression ne remonte que lentement pour se stabiliser à un niveau inférieur à celui du départ.

b) *Action sur le cœur :*

Rythme du cœur : sur le chien normal le 1522 CB aux doses de 1 mg/kg et au-dessus provoque une tachycardie, mais ce phénomène n'est pas constant. De plus, cette tachycardie lorsqu'elle apparaît est peu importante et non proportionnelle à la dose injectée.

Chez le chien à cœur énervé ou déjà accéléré par administration préalable d'atropine, cette tachycardie due à l'administration de 1522 CB ne se produit pas. Il est donc permis de penser que cette accélération cardiaque ne résulte pas d'une modification fondamentale de l'excitabilité du tissu nodal et en particulier du nœud de Keith et Flack.

Travail du cœur : Outre son effet accélérateur, le 1522 CB augmente l'amplitude des contractions ventriculaires et le débit coronaire. Cette dernière action paraît due à une vaso dilatation des vaisseaux du cœur. On note en même temps une augmentation de la consommation d'oxygène par le myocarde liée à l'accroissement du débit coronaire et à la tachycardie.

Simultanément, le 1522 CB diminue le travail du cœur par abaissement des résistances périphériques.

c) *Action sur l'excitabilité vagale et les effets de l'acétylcholine injectée :*

Les effets de l'excitation du bout périphérique du nerf pneumo-gastrique ne sont pas modifiés par le 1522 CB jusqu'aux doses de 2 à 5 mg/kg.

Pour des doses supérieures on assiste à une diminution de l'intensité des réponses viscérales mais jamais à leur blocage.

L'hypotension provoquée par l'injection intra-veineuse d'acétylcholine est diminuée après administration de 2 à 5 mg/kg de 1522 CB. mais dans ce cas non plus on ne peut jamais obtenir de blocage, même avec des doses de 20 mg/kg de produit.

d) *Action sur les effets de l'adrénaline injectée par voie intra-veineuse :*

Effets tensionnels : Dès la dose de 0,01 mg/kg injectée par voie veineuse le 1522 CB annule l'effet hypertenseur de 0,001 à 0,004 mg/kg d'adrénaline. Et, à partir de 0,1 mg/kg, on obtient l'inversion franche de l'action de ces doses d'adrénaline.

Effets cardiaques : Que ce soit sur le cœur suspendu à thorax ouvert ou sur le cœur ennervé, l'accélération du rythme due à l'adrénaline est beaucoup moins sensible à l'action freinatrice du 1522 CB que la vaso-constriction artérielle.

Il faut atteindre 5 à 20 mg/kg de 1522 CB pour observer une diminution de la tachycardie adrénalinique.

e) *Action sur les effets de la nor-adrénaline injectée :*

Sous l'influence du 1522 CB (0,1 mg/kg) les effets hypertenseurs de la nor-adrénaline (0,001 mg/kg) ne sont atténués que de moitié.

f) *Action sur la stimulation du nerf splanchnique :*

L'hypertension artérielle due à l'excitation du nerf splanchnique est considérablement atténuée par l'injection de 1522 CB mais elle ne peut être jamais annulée même par des doses atteignant 10 mg/kg.

g) *Action sur les réflexes de la vie végétative :*

Des doses de 0,1 à 0,5 mg de 1522 CB /kg diminuant considérablement les réponses vaso-motrices et hypertensives provoquées par diverses excitations des centres nerveux végétatifs situés dans la région bulbo protubérantielle.

h) *Action sur les effets de la nicotine :*

La nicotine injectée par voie veineuse (0,01 mg/kg) provoque une excitation de tous les neurones post ganglionnaires du système nerveux végétatif. Il en résulte d'abord une hypotension avec tachycardie par excitation vagale puis une hypertension par excitation médullo surrénalienne et sympathique.

Le 1522 CB dès la dose de 0,1 mg/kg modifie peu la composante vagale mais diminue nettement l'hypertension. Lorsque la dose de 1522 CB s'élève à 2 mg/kg

les deux actions de la nicotine s'atténuent fortement et ne se traduisent plus que par une légère ondulation de la courbe de pression artérielle.

i) *Action de la sécrétion salivaire et le diamètre pupillaire :*

Aux doses thérapeutiques, doses inférieures à 2 et 3 mg/kg, le 1522 CB modifie peu la quantité de salive secrétée. Il faut atteindre une posologie de 5 mg/kg pour la voir diminuer sensiblement.

De même à ces doses son action mydriatique est extrêmement faible.

4. — Action hypothermisante

Chez le lapin et le cobaye, le 1522 CB s'est montré dépourvu d'action hypothermisante nette aux doses de 1,5 à 10 mg/kg.

Chez les carnivores cette action est également faible. Des mesures que nous avons effectuées nous ont révélé un abaissement de la température rectale de 1/2° C, 2 heures après l'administration per os d'une dose de 0.1 mg/kg de 1522 CB et de 1° C après administration de 3 mg/kg. En outre, le chat soumis 18 heures après l'ingestion de cette dernière dose à l'action du froid se montre encore incapable de stabiliser sa température centrale aux environs de sa valeur initiale.

Chez le rat et la souris l'action hypothermisante du 1522 CB est très nette. Ainsi chez la souris, des doses de 2 à 3 mg/kg entraînent-elles une chute de la température centrale de 5 à 8° C.

Cet ensemble de données nous montre que le 1522 CB est dépourvu d'effet hypothermisant net, chez les espèces, dont la régulation thermique se fait surtout par accommodation de la thermogenèse, c'est-à-dire, par la régulation chimique. Par contre, chez les espèces où la température centrale est surtout réglée par une fine adaptation de la thermolyse, c'est-à-dire par la régulation physique, la substance est fortement hypothermisante.

Ces faits correspondent à l'action du 1522 CB sur les centres sympathiques thermorégulateurs qui deviennent incapables d'adapter étroitement les deux processus de thermogenèse et de thermolyse et à son action sur la vaso-motricité périphérique. Les phénomènes de thermogenèse eux ne sont pas initialement modifiés.

De ce mode d'action particulier des neuroplégiques résulte le fait qu'ils sont capables de s'opposer aux hyperthermies d'origine centrale telle que la fièvre vaccinale, mais qu'ils restent sans action face aux hyperthermies strictement périphériques : action du dinitrophénol.

5. — Action antihistaminique

Le 1522 CB possède une activité antihistaminique modérée qui peut jouer un rôle pharmacodynamique adjuvant mais non principal.

6. — Action antispasmodique

In vitro le pouvoir antispasmodique du 1522 CB est non négligeable. Cependant cette propriété n'est pas assez marquée pour constituer une indication essentielle (exception faite, peut-être, chez nos grands animaux, comme nous le verrons ultérieurement).

MODE D'ACTION

1. — Sur le système nerveux central

L'ensemble des activités pharmacodynamiques du 1522 CB sur le système nerveux central sont le résultat de l'action élective qu'exercent tous les neuroplégiques sur la substance réticulée du tronc cérébral, substance qui s'étend du bulbe au diencéphale.

Cette formation représente la plaque tournante commandant l'activité du cortex cérébral. Le 1522 CB, en diminuant l'excitabilité et les possibilités réactionnelles de cette zone réticulée, provoque une inhibition de l'activité corticale et une déconnection des diverses régions du cortex entre elles. Ce fait explique l'action dépressive propre, la prolongation de l'hypnose par les barbituriques ou de l'anesthésie générale par l'éther du 1522 CB, ainsi que l'absence de diffusion des excitations portées sur le cortex après son administration.

Comme cette substance réticulée est de plus un centre végétatif important comprenant entre autre le centre du vomissement et le centre respiratoire bulbaire, l'action antiémétique du 1522 CB ainsi que son action antagoniste des troubles du fonctionnement du centre respi-

ratoire tels que le hoquet ou les toux spasmodiques s'expliquent aisément.

Enfin cette formation représente un relai obligatoire des diverses sensibilités du cortex, il est donc possible une fois encore d'interpréter la potentialisation de l'action des substances analgésiques et la disparition des effets électroencéphalographiques des stimuli nociceptifs que l'on observe à la suite de l'administration de 1522 CB par son action élective sur cette substance réticulée.

2. — Sur l'appareil cardiovasculaire et le système nerveux végétatif

L'action directe des substances neuroplégiques et notamment du 1522 CB sur les organes de la vie végétative ressort d'un mécanisme complexe.

a) *Action cellulaire :*

Cette action est très discrète. Elle se traduit par une certaine paresse cellulaire à reprendre aux stimuli nerveux, humoraux ou pharmacodynamiques et par un ralentissement de la motricité spontanée. Ces phénomènes seraient en relation avec un certain pouvoir d'inhibition enzymatique que posséderait le 1522 CB, ou avec son pouvoir anesthésique marqué.

b) *Action nerveuse :*

C'est principalement et presque exclusivement par cette action nerveuse que le 1522 CB agit sur l'appareil cardio-vasculaire et le système nerveux végétatif.

— *Action sur le système nerveux parasympathique :* C'est une action dépressive qui ressortirait également de l'action élective du 1522 CB sur la substance réticulée, centre végétatif important comme nous l'avons vu.

— *Action sur le système nerveux sympathique :* La très forte atténuation des effets périphériques du système nerveux sympathique et de la sécrétion médullo-surrénalienne résulte des propriétés adrénolytiques puissantes du 1522 CB (cette propriété constitue un des caractères fondamentaux des neuroplégiques) et de son action freinatrice des effets de la nor-adrénaline.

TOXICITE

La toxicité expérimentale du 1522 CB a été déterminée de différentes façons et dans deux cas distincts :

Toxicité aigue

L'épreuve de cette toxicité a été réalisée chez la souris :

— par voie intraveineuse la dose de 1522 CB qui tue la moitié des animaux, c'est-à-dire, la dose léthale 50 ou DL 50 est de 70 mg/kg ;

— par voie sous-cutanée la DL 50 est voisine de 130 mg/kg ;

— par voie orale, la DL 50 est située entre 200 à 250 mg/kg.

Cette toxicité est donc très faible. Personnellement nous avons pu injecter par voie intramusculaire à deux chiens des doses de 8 mg/kg sans observer le moindre trouble clinique.

Toxicité chronique

Le 1522 CB a été administré journellement par voie orale à deux lots de rats aux doses de 10 à 20 mg/kg et ceci durant 14 mois. Cette expérimentation n'a montré aucune altération de la courbe de croissance pondérale par rapport à celle de rats témoins de même souche et de même âge.

Au cours d'une observation nous avons pu administrer par voie orale à un chat siamois de 2 ans pesant 3 kg une dose journalière de 10 mg/kg durant 2 mois sans noter d'accident clinique.

On peut donc conclure que l'administration prolongée du 1522 CB est également bien tolérée par l'organisme.

PRESENTATION

Le 1522 CB est commercialisé par les établissements Clin-Byla, Lathevet sous les appellations respectives de *Plégicil* en médecine humaine et de *Vétranquil* en médecine vétérinaire. Sous ces deux appellations se trouvent réunies des formes pharmaceutiques différentes notamment du point de vue des concentrations en principe actif. C'est pourquoi nous les énumérerons séparément.

Le 1522 CB usage humain — Le Plégicil

Voie orale :

— Comprimés dosés à 10 mg de principe actif par comprimé dragéifié.

Tubes de 40 comprimés.

— Gouttes en solution à 4 % — 10 gouttes correspondent à 1 mg de principe actif.

Flacons de 30 ml.

Voie intramusculaire :

— Ampoules dosées à 10 mg de principe actif pour 5 ml.

Boîtes de 5 ampoules de 5 ml.

Voie intraveineuse :

— Ampoules dosées à 20 mg de principe actif pour 2 ml.

Boîtes de 10 ampoules de 2 ml.

LE 1522 CB USAGE VÉTÉRINAIRE — LE VÉTRANQUIL

Voie orale :

— Comprimés dosés à 25 mg de principe actif.

Flacons de 40 comprimés.

Voie intramusculaire et voie intraveineuse :

— Ampoules dosées à 100 mg de principe actif pour 10 ml.

Boîtes de 10 ampoules de 10 ml.

— Ampoules dosées à 25 mg de principe actif pour 5 ml.

Boîtes de 10 ampoules de 5 ml.

POSOLOGIE ET MODES D'ADMINISTRATION

Nous nous proposons de donner ici uniquement un ordre d'idée dans le domaine de la posologie du 1522 CB (celle-ci variant sensiblement avec les sujets) en fonction du but recherché et de la voie empruntée.

Lorsque le résultat à atteindre demande une administration prolongée du médicament, il est conseillé de procéder par doses journalières progressivement croissantes.

Le mode d'administration est souvent imposé par la rapidité du but recherché, le côté économique (cas de posologie soutenue) et le psychisme du sujet lui-même, du moins dans un certain nombre de cas qui vont nous intéresser : animaux très irritables, voire méchants. Dans ces derniers cas la voie orale s'avère évidemment la plus aisée à emprunter et la moins dangereuse pour le clinicien.

CHIEN

Posologie pour effet sédatif :

— Voie orale : 1 à 3 mg/kg de poids vif ;

— Voie intramusculaire : 0,5 à 2 mg/kg ;

— Voie intraveineuse : personnellement nous ne l'avons jamais empruntée, mais DAKER, qui l'a utilisée propose la dose de 0,5 mg/kg :

— Voie sous-cutanée : elle n'est pas à retenir car elle s'avère très irritante. Son emprunt ne suscite cependant pas la formation d'abcès.

Posologie pour effet tranquillisant :

Cette administration ne saurait mettre en jeu que la voie orale, ne serait-ce que pour sa facilité d'utilisation (comprimés enrobés dans un petit morceau de viande).

Posologie de début : 1 mg/kg. Ensuite cette dose peut s'élever progressivement pour atteindre 2 à 3 mg/kg répartis en plusieurs fois dans la journée.

CHAT

Posologie pour effet sédatif :

— Voie orale : 2,5 à 5 mg/kg ;

— Voie intramusculaire : 5 mg/kg.

Posologie pour effet tranquillisant :

Voie orale : début 2 mg/kg en une ou deux fois dans la journée. Ensuite la posologie pourra atteindre 5 et même 7,5 mg/kg.

EQUINS — BOVINS

Veaux-poulains : Posologie pour effet tranquillisant : voie orale 1 mg à 1,5 mg/kg.

Grands animaux : Posologie pour effet tranquillisant : voie orale 0,2 à 0,3 mg/kg.

Pour faire ingérer les comprimés, il suffit de les mélanger à un peu d'avoine ou de les inclure dans des morceaux de betterave.

Posologie pour effet sédatif :

— Voie intramusculaire : 0,3 à 0,4 mg/kg :

— Voie intraveineuse : 0,2 mg/kg.

PORC

Posologie pour effet tranquillisant :

— Voie intramusculaire : 0,25 à 0,50 mg/kg.

Posologie pour effet sédatif :

— Voie intramusculaire : 1,4 mg/kg.

REMARQUE

Dans toutes les espèces il est à signaler que l'injection intramusculaire est indolore.

EFFETS CONSECUTIFS A L'ADMINISTRATION DU 1522 CB

PRÉCAUTIONS A PRENDRE

Suivant les doses administrées, la voie empruntée et l'espèce à laquelle on s'adresse, nous allons essayer de mentionner les principaux effets dus à cette administration, leurs délais d'apparition et leur durée.

EFFETS CONSÉCUTIFS

CARNIVORES :

Après administration per os d'une dose variant de 0,8 à 2 mg/kg :

Les premiers signes apparaissent 35 à 45 minutes après l'ingestion du médicament. Ils se traduisent par une tendance de plus en plus marquée à la somnolence, une réaction de moins en moins précise aux sensations extérieures (appels, sollicitations), un aboiement ou un miaulement difficile et une démarche chancelante notamment chez le chat. L'installation de cette phase s'accompagne également de signes oculaires — la mem-

brane semi-lunaire congestionnée vient masquer l'angle interne de l'œil — et d'une chaleur anormale de la truffe.

Cet état d'apathie durera, suivant les doses ingérées, de 1 h 1/2 à 2 h 1/2. Passé ce délai. le réveil s'opère de manière progressive.

Après administration par voie intramusculaire

— d'une dose de 2 mg/kg : Les mêmes signes notés précédemment sont également constatés, mais ils sont beaucoup plus marqués dans leur intensité, et leur délai d'apparition est beaucoup plus bref, il varie de 20 à 30 minutes. Leur persistance est de 6 à 10 heures.

— d'une dose de 7 à 8 mg/kg : L'effet dépressif est très marqué, il apparait 10 minutes après l'injection et se prolonge de 24 à 36 heures.

Après administration par voie veineuse d'une dose de 0,5 mg/kg à un chien :

J. Korsbang et Baker précisent que l'effet tranquillisant qui apparaît 3 minutes après l'injection et est total après 5 minutes.

PORC :

Après administration par voie intramusculaire de 0,25 à 1,4 mg/kg chez le porc :

C. H. Hansey a utilisé le 1522 CB sur des truies pesant de 100 à 220 kg. Pour des doses variant de 0.25

à 1,4 mg/kg de poids vif, il indique des délais d'apparition de l'effet sédatif de 5 minutes et une durée moyenne de 1 h à 1 h 30.

CHEVAUX - BOVINS :

Après administration par voie orale d'une dose de 0,3 mg/kg :

Un état de calme sans abattement s'installe à partir de la deuxième heure chez le cheval, de la cinquième ou sixième heure chez les bovins et persiste de 10 à 12 h.

Après administration par voie intramusculaire d'une dose de 0,4 mg/kg :

On note l'apparition d'une phase de somnolence de 20 à 30 minutes après l'injection. Elle durera de 7 à 8 heures. Ensuite elle est suivie d'une phase de calme de 24 heures.

Après une administration par voie veineuse d'une dose de 0,2 mg/kg :

Un état léthargique apparaît 10 à 15 minutes après l'injection. Sa durée est comparable à la précédente.

REMARQUE :

Chez ces deux espèces animales les posologies indiquées permettent la station debout des sujets.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE

Ces précautions visent principalement les petits animaux qu'il y a lieu de soustraire à l'action du froid durant 24 heures après toute administration de 1522 CB.

Du point de vue alimentation, aucune précaution n'est à prendre et, chose même intéressante à signaler, le 1522 CB même lors d'administration prolongée n'altère pas l'appétit des sujets traités.

INDICATIONS EN CLINIQUE CHIRURGICALE (1)

I. — Potentialisation de l'action des anesthésiques généraux

Observation I

Le 15 août 1959, un chien setter gordon, pesant 21 kg, nous est présenté pour boiterie prononcée du membre antérieur droit.

La boiterie est survenue brusquement le matin même : au cours d'une chasse. l'animal a heurté un poteau de clôture.

A l'inspection, nous notons que l'animal soustrait son membre à l'appui. Seuls 3 doigts sont visibles. Mais nous devons provisoirement interrompre notre examen car le sujet, très puissant, est d'un caractère très vif.

A 10 heures, nous injectons 100 mg de 1522 CB par voie intramusculaire. A 10 h 30, la préanesthésie ne

(1) Avant de commencer l'exposé de nos observations nous tenons à remercier les établissements CLIN-BYLA-LATHEVET pour avoir bien voulu mettre à notre disposition les diverses présentations de 1522 CB ainsi que les doses nécessaires à nos expérimentations.

Nous les remercions également de la documentation précise qu'ils nous ont toujours fournie sur l'étude des propriétés chimiques, pharmacodynamiques et toxicologiques effectuée dans leur laboratoire sur cette drogue.

nous semble pas suffisante, nous ne disposons, en effet, que d'une faible contention et le sujet réagit encore à la palpation. C'est pourquoi nous pratiquons une anesthésie générale à l'éther par inhalation.

La phase d'excitation autrefois si redoutée est à peine perceptible, elle ne se traduit que par quelques grognements.

A 11 h 15, l'animal dort, et un examen détaillé de l'extrémité du membre nous conduit au diagnostic de luxation de l'articulation 1-2 phalangienne du doigt trois.

Nous replaçons sans difficulté la 2^{e} et 3^{e} phalange dans leur position normale et supprimons l'inhalation d'éther. Nous confectionnons ensuite un plâtre enveloppant la main et l'extrémité inférieure du membre.

L'animal se réveillera le lendemain à 12 heures. Ce réveil post-anesthésique se fera sans phase d'excitation.

Travaux étrangers : Baker, au Canada, a utilisé le 1522 CB comme agent potentialisateur du pento-barbital sodique dans 12 cas différents. A la suite de ses observations il communique avoir pu pratiquer l'injection intraveineuse du nembutal sans difficulté, ni résistance de la part du sujet, et, avoir pu réduire de 20 à 30 % la quantité d'anesthésique général nécessaire à l'obtention d'une bonne anesthésie pour opérations chirurgicales prolongées.

II. — Anesthésie de base et contention

Petits animaux : carnivores.

Observation I

Le 10 avril 1959, un chien berger de 18 kg nous est présenté à la consultation pour accident dentaire, faisant suite à la morsure d'un pneu d'automobile.

Malgré une solide contention, il nous est impossible d'explorer la bouche. Nous lui injectons 100 mg de 1522 CB par voie intramusculaire. 25 minutes après, un état de forte somnolence s'est installé, et il nous est alors possible de juger en toute tranquillité de l'état d'implantation de la dent lésée et, par suite, de l'arracher à l'aide de pinces. Seuls quelques faibles mouvements de défense seront notés. Après l'avulsion, nous introduisons de la pommade à la rovamycine dans l'alvéole sans enregistrer un seul mouvement de la part du sujet.

⁂

Observation II

Le 13 juillet 1959. nous pratiquons dans de bonnes conditions l'ablation de polypes sur une chienne épagneul breton pesant 9 kg, sous couvert de la seule anesthésie procurée par l'administration préalable (25 minutes avant) de 25 mg de 1522 CB per os. Deux hommes de contention furent toutefois nécessaires pour neutraliser les quelques mouvements d'agitation du sujet.

⁂

Observation III

Le 15 octobre 1959, un chien berger de 23 kg environ nous est présenté pour fracture du fémur droit.

Toute mobilisation du membre accidenté étant très douloureuse pour l'animal, nous lui injectons 30 mg de 1522 CB en intramusculaire. 15 minutes après nous posons un plâtre sur chien calme et n'opposant aucune contraction musculaire à l'élongation du membre.

***

Observation IV

Le 25 février 1959, un chat siamois pesant 5 kg est présenté à la clinique pour cystite accompagnée de rétention urinaire.

Nous lui injectons 10 mg de 1522 CB par voie sous-cutanée et 30 minutes après nous pratiquons une ponction transabdominale de la vessie sans difficulté. Après la vidange de la vessie, nous injectons dans sa cavité 50 cg de dihydrostreptomycine.

Cette opération sera renouvelée 3 fois consécutives et entraînera la guérison de l'animal.

***

Observation V

Le 2 mai 1959, nous est présenté à la consultation un chien berger noir, âgé de 9 ans et pesant 25 kg environ, pour de larges plaies ouvertes consécutives à des morsures de chien.

Nous faisons absorber à l'animal 50 mg de 1522 CB enrobés dans un petit morceau de viande et attendons 45 minutes. Passé ce délai, nous coupons les poils autour des lèvres des plaies et commençons leur suture. Ces sutures seront très faciles à conduire de même que l'application ultérieure des pansements collés.

L'effet tranquillisant durera 48 heures et permettra une bonne tolérance des pansements.

Dans ce même domaine d'application nous avons également utilisé le 1522 CB avec le même succès et en réduisant au minimum les moyens contentifs, dans maintes autres petites interventions chirurgicales telles que otectomies, castration, sutures de plaies.

⁂

Grands animaux

Observation I

Le 18 octobre 1958, nous sommes appelés chez un client pour castrer un taureau garonnais de 3 ans et demi. L'animal est très puissant, pèse de 700 à 800 kg et est d'approche délicate, ce qui rend impossible la mise en place des moyens de contention.

Nous lui injectons par voie intramusculaire 100 mg de 1522 CB. 30 minutes plus tard, la contention se trouve énormément facilitée et l'intervention se déroule normalement.

⁂

Observation II

Le 14 septembre 1959, nous devons pratiquer une suture du trayon sur une vache frisonne très vive, de 500 kg environ.

Nous injectons 200 mg de 1522 CB en intramusculaire et plaçons un 8 au jarret. 20 minutes après nous désinfectons la plaie, insufflons un aérosol au chloramphénicol, plaçons une sonde trayeuse à demeure, six agrafes et un pansement sans subir les dangereux mouvements de défense du début.

⁂

Observation III

Le 19 octobre 1959, nous reprenons avec autant de succès cette même opération sur une autre vache frisonne, après injection de 100 mg de 1522 CB par voie intraveineuse. Seuls encore quelques légers mouvements de défense seront notés.

⁂

Observation IV

Le 26 août 1959, nous sommes appelés pour examiner un taureau charolais de 4 ans, pesant 900 kg environ, qui boite du membre postérieur gauche.

L'épreuve de la marche sur plan incliné nous permet de diagnostiquer une lésion de l'onglon interne ; mais il nous est impossible de lever le pied pour préciser la nature de la lésion : l'animal est trop puissant, de plus

il est indocile. Nous décidons de le coucher. Au préalable nous lui injectons 150 mg de 1522 CB en intramusculaire, mais 25 minutes plus tard, le degré de l'effet sédatif nous paraîssant insuffisant, nous lui injectons 50 mg de plus. Dix minutes après, nous couchons aisément le sujet par le procédé de Rueff (procédé de la corde). Deux hommes de contention sont placés à la tête, un troisième tient tendu la corde de couchage, tandis qu'un quatrième maintient le membre malade à l'aide d'une plate-longe. Bien qu'ainsi grossièrement contendu, l'animal n'opposera que peu de réaction à l'exploration à la curette de la face plantaire de son onglon.

Le calme dû à cette injection persistera 36 heures.

Travaux étrangers :

Danemark : L. H. Hansen, dans son rapport fait au journal de la société danoise des vétérinaires, relate avoir réussi sur des truies pesant de 100 à 200 kg plusieurs petites interventions : examens, injections, sutures, sans la moindre difficulté, 10 minutes après l'injection intramusculaire de 0,25 mg/kg de 1522 CB.

Canada : Baker, dans une communication présentée à la réunion de l'Ontario Veterinary Association, le 31 janvier 1958, a déclaré avoir utilisé le 1522 CB dans des conditions similaires sur 19 chiens, 3 chevaux, 2 chats et avoir obtenu des résultats variant entre « satisfaisants et excellents ».

III. — Potentialisation des anesthésiques locaux

Observation I

Le 17 septembre 1958, nous pratiquons l'ablation d'une tumeur mammaire chez une chienne épagneul breton, pesant 16 kg, sous couvert d'une anesthésie de base procurée par l'injection intramusculaire de 50 mg de 1522 CB et d'une anesthésie locale par infiltration à la scurocaïne.

L'opération se déroula normalement et sans douleur pour le sujet.

⁂

Observation II

Le 20 décembre 1958, c'est une ablation d'ergot sur un jeune chien berger allemand que nous pratiquons, en mettant en œuvre la même technique d'anesthésie.

INDICATIONS EN CLINIQUE MEDICALE

I. — LUTTE CONTRE LES TROUBLES D'ORIGINE CENTRALE

LA PEUR :

Observation I

Le 26 novembre 1957, nous est présenté à la clinique, pour frayeur excessive, un chien grœnendal noir, 18 mois, pesant 28 kg.

Au premier examen, l'animal apparaît très agité, très inquiet et très peureux, il est constamment sur la défensive et dès que nous tentons de l'approcher il montre les dents. Il présente en outre une diarrhée profuse que l'on pense être émotive.

Afin de mieux suivre les effets de notre traitement, nous le faisons hospitaliser et nous débutons ce jour même notre thérapeutique au 1522 CB pour une administration orale de 10 mg.

Au 4e jour de ce traitement apparaissent les premiers signes d'amélioration : disparition de la diarrhée, apparition d'un certain degré de calme : l'animal ne montre plus les dents à l'ouverture de sa cage.

Le 7e jour, le 3-12-57, nous assistons à la disparition complète de l'état d'anxiété et ce, évidemment au delà

des phases d'apathie qu'entraînent l'administration des dragées.

Ce même jour, le chien est rendu à son propriétaire.

⁂

NERVOSISME :

Observation I

Le 22 novembre 1957, un chien berger allemand, âgé de 9 mois et pesant 25 kg, nous est présenté à la consultation pour baillements fréquents, excitation et turbulence très prononcés et incontinence urinaire.

Nous ordonnons un traitement à base de 1522 CB à raison d'une dose journalière de 10 mg à faire prendre par voie buccale.

Dès le 3e jour, survient toujours au-delà des phases de dépression accompagnant l'absorption des dragées, une légère amélioration : l'animal est moins nerveux.

Nous ordonnons la poursuite du traitement durant encore 7 jours. A la fin de cette semaine, l'amélioration observée est devenue très nette, toutefois la disparition totale de l'état de nervosité n'est pas atteinte. Mais nous sommes forcés d'arrêter l'ingestion de 1522 CB, la propriétaire refusant de s'astreindre à la discipline du traitement.

Six mois plus tard, il nous sera permis de revoir ce chien et nous apprendrons par sa propriétaire que le calme apporté par notre thérapeutique ne fut que de brève durée. Effectivement, nous constatons que le pré-

sent état du sujet est proche de celui dans lequel il nous fut présenté lors de la première visite.

⁂

Observation II

Le 21 février 1958, nous reprenons une expérimentation similaire sur un chien berger des Pyrénées, âgé de 2 ans, et nous arrivons une nouvelle fois à la constatation suivante : léger calme durant la période de traitement et disparition progressive de ce calme quelques jours après son arrêt.

MÉCHANCETÉ :

Observation I

Le 10 novembre 1957, un cheval breton, propre au trait lourd, pesant 650 kg environ et âgé de 3 ans, est mené à la clinique chirurgicale pour castration.

Interrogé, le propriétaire nous révèle que l'animal est méchant. Il espère que l'opération apportera un calme suffisant à son utilisation.

L'animal est effectivement méchant et même inabordable, ainsi, dès que l'on pénètre dans son box, il se cabre, rue, se dresse sur sa mangeoire. Le passage est impossible.

Le 13, l'animal est opéré sous couvert d'une anesthésie de base au phénergan-largactil : 200 mg injectés en intraveineuse. L'opération se déroule normalement.

Six jours plus tard, aucune amélioration ne paraissant vouloir se dessiner, nous lui administrons notre traitement médical au 1522 CB par voie orale, à raison de 150 mg par jour.

Dès le lendemain de la première administration, nous observons un amoindrissement considérable de la méchanceté, et le quatrième jour, l'animal est totalement transformé. Il apparaît très doux et le passage est devenu chose normale. Le 19, jour de son départ des hôpitaux de l'école, l'embarquement par plan incliné dans un camion, s'effectue très facilement : le cheval se laisse conduire au licol sans opposer la moindre résistance.

Un mois plus tard, nous recueillerons de la bouche même du propriétaire les suites de cette transformation. Entrepris le jour même de son départ, donc encore sous l'emprise du 1522 CB, le dressage de l'animal qui n'avait jamais travaillé, s'effectua avec une telle facilité que le propriétaire en fut le premier surpris. C'est ainsi qu'il accepta l'encadrement au sein de deux autres chevaux sans manifester le moindre signe de nervosité.

Actuellement, le cheval présente un comportement normal et une très grande vaillance.

⁂

Observation II

Le 30 novembre 1957, nous est présenté un chien grœnendal, pesant 30 kg. Ce chien est un chien mordeur, mais il ne mord que ses propriétaires et uniquement lorsque ceux-ci quittent leur appartement sans l'amener.

Si son maître, avant de s'habiller, prend le soin de se munir de la laisse, le chien grogne mais ne mord pas. Cependant, il ne cessera de grogner que lorsqu'il aura parcouru 4 à 5 mètres dans le couloir.

Au magasin, lorsque le propriétaire le prend avec lui, il grogne également à l'entrée de tout client porteur d'une casquette ou d'un chapeau. Par contre, si ce même client revient tête nue, l'animal ne réagit pas. Ces faits assez étranges nous conduisirent à conclure à un dérangement psychique assez particulier.

Forts de la connaissance des résultats obtenus en psychiatrie humaine par l'administration prolongée du 1522 CB, nous ordonnons un traitement régulier et soutenu à raison de 20 mg à faire prendre par voie buccale en 2 fois dans la journée.

Le 5e jour l'animal nous est ramené, son comportement ordinaire est plus calme, mais ses habitudes vicieuses demeurent. Nous ordonnons la reprise du traitement en portant à 30 mg la dose journalière administrée.

Malheureusement cet animal ne sera pas revu.

NÉVROSES :

Observation I

Le 23 octobre 1958, nous est présenté un cheval pur sang anglais, âgé de 6 ans, pour troubles nerveux. L'animal extériorise ces troubles depuis quelques mois et le propriétaire, pour le calmer, lui a administré à

plusieurs reprises diverses drogues, mais leurs effets ne furent jamais que passagers.

A l'examen dans son box, le cheval apparaît très agité. Il tourne en rond toute la journée et par instant, il s'arrête net, demeure quelques secondes immobile, la tête haute, les oreilles dressées comme aux aguets.

Afin de préciser le diagnostic étiologique, nous nous livrons à plusieurs examens minutieux :

— analyse coprologique : résultat négatif ;

— examen des yeux : normal ;

— examen des oreilles : normal ;

— étude du réflexe oto-cardiaque : elle décèle un état vapotonique très marqué, le rythme cardiaque tombe de 60 pulsations à la minute à 38.

La réunion de ces résultats nous conduisit à conclure à l'origine centrale des troubles.

Le 25 octobre 1959, nous débutons notre traitement au 1522 CB par injections intramusculaires, à la dose de 40 mg par jour.

Jusqu'au quatrième jour, nous n'observerons qu'une rémission diurne passagère, le matin l'animal présente à nouveau quelques symptômes.

Le 29, cinquième jour du traitement, nous notons la disparition totale des signes, nous poursuivons tout de même les injections durant 3 jours supplémentaires.

Le 31, le cheval est repris par son propriétaire, il paraît guéri mais cette guérison n'est qu'apparente, car

l'animal recommencera très vite à extérioriser ses troubles.

Observation II

Le 18 mars 1959, nous avons à traiter pour tic à l'appui très fréquents, un cheval demi-sang, observé dans son box, l'animal tique sans arrêt, même en notre présence.

Le 19, nous commençons un série d'injections intramusculaires quotidiennes de 40 mg de 1522 CB. Dès la première injection, nous assistons à une diminution considérable de la fréquence des tics et dès la deuxième à la disparition du vice.

Le 21, une nouvelle injection est faite, mais les vacances stoppent notre expérimentation, et, à notre retour, nous retrouverons un animal aussi vicieux qu'auparavant, cependant l'expérimentation ne sera pas reprise.

CONCLUSION :

A la suite de ces quelques observations, nous allons essayer de tirer une première conclusion et une méthode de traitement qui pourrait laisser espérer l'obtention de meilleurs résultats.

Notre première constatation est que les résultats obtenus sont irréguliers ; nous en avons deux excellents et quatre uniquement transitoires ou, pour tout dire,

quatre échecs. Pour réduire cette forte proportion d'échecs enregistrés, voici le mode thérapeutique que nous proposons :

Premièrement : Instaurer durant 4 à 5 jours un traitement à doses fortes variant de 0,1 à 0,2 mg/kg par injections intramusculaires et de 0,7 à 1,5 mg/kg par absorption orale, afin de stopper net le vice constaté.

Deuxièmement : Faire suivre ce traitement de posologies plus faibles d'entretien, empruntant la voie orale aux doses de 0,2 à 0.3 mg/kg pour les grands animaux et de 0.5 à 1 mg kg pour les petits animaux et ce durant un temps minimum d'un mois.

Chez les grands animaux ce traitement peut paraître onéreux, mais sur des chevaux de sang de réelle valeur et sur des chevaux appartenant à des centres équestres, il peut certainement présenter un caractère économique en permettant une bonne récupération des malades.

II. — Lutte contre les crises de vomissement

Observation I

Le 24 novembre 1958, nous hospitalisons une chienne loulou de poméranie pour vomissements fréquents. A la palpation, aucune sensibilité stomacale, hépatique ou rénale ne peut être décelée. Sa température est de 39° C. Devant cette absence de tout symptôme douloureux, nous conclûmes à une origine nerveuse des

crises, toutefois, un traitement antérieur à l'équanil avait été tenté sans grand succès.

Le 25, nous pratiquons notre première injection sous-cutanée de 2 mg de 1522 CB. L'injection s'avérera très irritante, elle n'entraînera cependant pas la formation d'abcès.

Le 26, nous poursuivons notre thérapeutique par ingestion de 3 mg sous forme de gouttes. Dès ce jour, les vomissements disparaissent.

Le 27, nous administrons une nouvelle fois 3 mg de 1522 CB per os et arrêtons le traitement.

Ces 3 administrations suffisent à calmer définitivement le sujet car nous le garderons en observation une semaine de plus et à aucun moment nous ne verrons réapparaître les efforts nauséeux.

III. — Lutte contre la douleur périphérique

Un auteur canadien rapporte avoir pu garder calme durant neuf jours un chien beagle, brûlé aux pattes par une substance chimique, grâce à l'administration quotidienne de 1522 CB. Durant cette période, l'animal a vécu sans se préoccuper de ses pattes, ce qui permit aux brûlures de cicatriser.

IV. — Lutte contre la douleur due a des troubles d'origine végétative

1° *Coliques :*

Chevaux : Le 24 mars 1959, au soir, nous sommes appelés pour un cheval de trait de 700 kg environ,

présentant des coliques légères. Ces coliques se traduisent par un simple trépignement de l'animal.

Nous décidons de calmer la douleur ressentie par le sujet et à cet effet nous lui injectons 200 mg de 1522 CB en intramusculaire. 20 minutes plus tard, l'animal est calme. Mais, avant de le quitter, nous lui injectons un agent antitoxique, en l'occurence de 20 g d'acétylméthionate de magnésium par voie veineuse et demandons au propriétaire de nous rappeler au moindre signe de réapparition des troubles.

Le lendemain matin, à notre passage, le cheval s'était vidé sans retour des symptômes.

⁂

Observation II

Le 28 août 1958, nous sommes réappelés pour un cheval à colique : cheval percheron de 700 kg environ. Les coliques sont d'intensité moyenne : l'animal trépigne et cherche à se coucher.

Afin de calmer immédiatement la douleur, nous lui injectons 100 mg de 1522 CB par voie veineuse. 15 minutes après, l'animal est tranquille, nous pratiquons alors une injection de 20 g d'acétylméthionate de magnésium et nous le quittons.

Quelques heures après le cheval se videra, signant la fin des coliques.

BOVINS :

Observation III

Le 7 octobre 1958, dans la nuit, c'est une vache garonnaise de 10 ans que nous traitons au 1522 CB pour

coliques. Les coliques sont assez violentes, l'animal se donne des coups de pieds, se couche, se relève, regarde son flanc.

Nous pratiquons aussitôt une injection de 100 mg par voie intramusculaire. 25 minutes après, le calme obtenu n'étant que relatif, nous injectons une deuxième dose de 100 mg. 15 minutes plus tard, l'animal ne ressent plus la douleur. Nous pratiquons alors une exploration rectale qui ne nous révèle rien d'anormal. Puis, nous complétons notre médication antitoxique toujours à base d'acétylméthionate de magnésium (20 g en intraveineuse) et nous quittons l'animal après avoir demandé au propriétaire de le surveiller encore durant 2 à 3 heures.

Le 8, au matin, la vache s'était vidée sans réapparition des coliques.

Observation IV

Le 17 septembre 1959, nous reprenons une expérimentation semblable sur une autre vache garonnaise de 15 ans, présentant des coliques violentes depuis déjà 3 heures.

Dès notre arrivée, nous lui injectons 200 mg de 1522 CB en intramusculaire et 20 g d'acétylméthionate de magnésium par voie veineuse. 30 minutes après nos injections, nous obtenons la sédation totale des phénomènes douloureux.

Dans la nuit l'animal se videra, annonçant sa guérison définitive.

2° *Empoisonnement par des raticides :*

Observation I

Le 22 octobre 1959, nous est mené à la consultation, un chat commun présentant des convulsions musculaires à la suite de l'ingestion d'appâts empoisonnés destinés à la destruction des rats. La nature du raticide est inconnue.

Immédiatement, nous lui injectons 20 mg de 1522 CB par voie intramusculaire. 30 minutes plus tard, l'intensité des contractions diminue.

Durant 2 jours, nous ferons prendre à l'animal 25 mg de 1522 CB, matin et soir, par voie orale. Et, le 3e jour, nous aurons le plaisir de constater sa guérison.

Mais, doit-on attribuer cette guérison à notre thérapeutique? Il nous est impossible de l'affirmer, vu que cette observation est la seule que nous ayons effectuée dans ce domaine.

V. — Lutte contre les crises de toux spasmodique

Observation I

120 mg de 1522 CB administrés régulièrement par voie buccale durant 3 jours par semaine et ce durant 1 mois, à une vache limousine de 650 kg, âgée de 18 ans, ont permis d'atténuer fortement, dès le lendemain de la première administration, les crises de toux dues à la bronchite chronique et de permettre ainsi son bien meilleur engraissement.

INDICATIONS EN CLINIQUE OBSTETRICALE

I. — Anesthésie de base dans les césariennes

Les auteurs canadiens ont pratiqué des injections de 1522 CB aux doses de 0,1 mg kg sur des vaches justiciables de l'opération césarienne, afin de rendre aisé et réduire à néant les mouvements de défense de l'animal, lors de la pratique de l'anesthésie intra-rachidienne.

D'après ces mêmes auteurs, le 1522 CB semble n'avoir aucun effet sur le sentiment maternel de la mère ni sur la vitalité des nouveau-nés.

II. — Potentialisation de l'anesthésie générale dans les césariennes

Le danois L. H. Hansen a expérimenté le 1522 CB sur des truies soumises à l'opération césarienne. Pour des doses variant de 0,25 à 0,50 mg/kg, Hansen rapporte avoir obtenu un effet tranquillisant suffisant afin de permettre le transport facile des animaux et leur préparation en vue de l'opération. Ces doses ont permis en outre la réduction des doses d'anesthésiques généraux utilisés et ont facilité l'opération elle-même grâce à la relaxation

musculaire obtenue et à l'atténuation des mouvements de l'animal lors des manipulations effectuées sur l'utérus.

Jorgen Korsbang, de la clinique ambulatoire de l'école vétérinaire royale et agronomique du Danemark, a également utilisé avec succès le 1522 CB comme potentialisateur de l'anesthésie générale lors de césariennes de chiennes et de chattes aux doses de 0,30 à 0,50 mg/kg.

Le réveil survient en moyenne 10 heures après.

III. — Arrêt des efforts expulsifs et disparition du tonus utérien lors des renversements d'utérus chez les bovins

Observation I

Le 20 octobre 1959, vers 19 heures, nous sommes appelés pour un vélage. La parturiante est une vache hollandaise de 7 ans.

Le vélage, quoique légèrement laborieux, s'accomplit normalement. Mais après la naissance du veau, la mère continue à présenter des efforts expulsifs violents qui nous font craindre un renversement d'utérus. Nous lui injectons immédiatement 100 mg de 1522 CB par voie intramusculaire. 30 minutes après, les efforts ont totalement disparus et l'animal se couche. Il passera une nuit calme.

Observation II

Le 2 octobre 1959, nous sommes appelés pour un renversement complet d'utérus chez une vache garonnaise.

Nous tentons d'effectuer une injection épidurale à base de scurocaïne, mais l'animal se défend terriblement et donne de surcroît des coups de pied.

Dans l'impossibilité de pratiquer l'épidurale, nous faisons une injection de 200 mg de 1522 CB en intramusculaire. 20 minutes plus tard, nous couchons l'animal et le suspendons par les jarrets à l'aide d'un palan. Durant la réduction qui durera une heure, le sujet n'opposera aucun effort expulsif.

L'intervention finie, le relever sera facile et la vache ramenée à sa place, restera calme et en position debout.

IV. — Tranquillisant lors des manœuvres d'insémination artificielle

L'emploi du 1522 CB permet de rendre aisées sur des femelles difficiles ou chatouilleuses les manœuvres d'insémination artificielle, en réduisant au minimum les chances de blessures des voies génitales.

INDICATIONS EN CLINIQUE DERMATOLOGIQUE ET PARASITOLOGIQUE

Dans cette clinique, nous avons utilisé le 1522 CB uniquement dans le but de calmer le prurit et, par voie de conséquence, d'éviter l'apparition des lésions cutanées dues au réflexe de grattage.

Avant de développer nos observations, nous voudrions faire un bref rappel sur le prurit et son déterminisme.

Etude du prurit

Définition : Nous retiendrons ici la définition donnée par G. Lavril : « Le prurit est une affection générale de la peau qui s'exprime essentiellement par des crises de démangeaison et qui crée le besoin de grattage ».

Le prurit témoigne d'un trouble de la sensibilité périphérique. Il se situe à la limite du corps muqueux de Malpighi lors de tout trajet nerveux et de tout système sympathique, il n'a rien de commun avec la douleur.

Cause déterminante.

La cause première est souvent lointaine du siège du prurit. Ainsi la trouve-t-on dans le contact direct d'une plante vénéneuse, d'une substance sensibilisatrice, dans la présence de parasites, dans toute cause entraînant une rupture de l'équilibre ionique des humeurs : intoxications alimentaires, trouble du système hépatique, du système hormonal, choc hémoclassique.

Dès que la crise est déclenchée, la cause déterminante ne semble plus avoir qu'un intérêt rétrospectif dans le développement du phénomène.

Etio-pathogénie.

Il y a lieu d'abord de ne pas oublier la grande importance de la peau, ainsi tout l'organisme aboutit à elle et toute atteinte dépassant le tiers de sa surface détermine la mort.

Plusieurs dualismes opposent l'épithélium cutané au derme et au sang. Ainsi la peau présente une réaction acide alors que le plasma sanguin possède une réaction alcaline, l'épiderme est en anaérobiose alors que le derme richement vascularisé est en aérobiose. De ce fait, au niveau de l'épiderme, ce sont les phénomènes de réduction qui prédominent, alors qu'au niveau du derme, ce sont les processus d'oxydation.

Ces différents dualismes sont en vérité intimement liés. Leur rupture entraîne une acidose sanguine et, par contre-coup, une alcalination de plages cutanées et nous trouvons alors la suite des phénomènes :

Acidose sanguine, alcalose cutanée, prurit. Tout syndrome prurigineux suppose un épiderme en alcalose. Ce phénomène n'est jamais reversible car il n'y a jamais hyperactivité cutanée.

Donc le prurit est indépendant de toute lésion organique de la peau et se trouve essentiellement lié à la seule activité fonctionnelle de l'épiderme.

Effets du grattage.

Par excitation de l'extrémité des nerfs périphériques, le grattage entraînerait une libération locale d'histamine, substance possédant un pouvoir antialgique et vaso-dilatateur.

Par simple action mécanique, il stimule également la circulation périphérique, contribuant ainsi à rétablir l'équilibre ionique (H+, OH—) dans l'ensemble du revêtement cutané. Cet équilibre est, de plus, nécessaire au maintien du degré d'hydrophilie des cylindraxes et par suite, à la bonne conductibilité nerveuse.

Donc le grattage soulage le prurit par un effet vaso-dilatateur et par une amélioration de la conductibilité nerveuse et peut-être également par une libération locale d'histamine.

Mode d'action du 1522 CB dans l'apaisement du prurit

Le 1522 CB agirait dans les dermatoses prurigineuses d'abord en entraînant une vaso-dilatation cuta-

née mais surtout en interrompant la voie nerveuse ascendante spino-réticulo-thalamique et en rendant difficile à une excitation corticale d'engendrer une excitation généralisée de l'écorce cérébrale.

I. — Observations dermatologiques

Observation I

Le 7 novembre 1957 est hospitalisé un chien des Pyrénées pesant 38 kg pour eczéma dorso-lombaire suintant, surtout marqué au niveau de la région sacrée. Le prurit entraîné est très accentué ; l'animal se gratte sans arrêt. Au niveau des oreilles, le chien présente également un catarrhe suintant très sérieux, accompagné d'une douleur vive. Les yeux sont d'autre part le siège d'une conjonctivite double. Sa température est de 39° C.

Une analyse d'urine révèle la présence de pigments biliaires en faible quantité.

A l'inspection, l'animal paraît triste. La queue est tenue basse, l'appétit est faible.

Le 8 novembre 1957, nous tondons le dos du chien. Ce tondage met en évidence de larges plaies rouges et œdémateuses. La douleur et le prurit à leur niveau sont mélangés et intenses, ils interdisent la palpation et les applications d'eau de Dalibour que nous comptions effectuer.

Le 9, nous associons à la thérapeutique locale, l'administration par voie buccale de 10 mg de 1522 CB. Simultanément, nous traitons le catarrhe auriculaire et

la conjonctivite par des applications de pommade à l'auréomycine. Nous maintiendrons ce traitement six jours.

Le 11, l'animal est plus gai, il a retrouvé son appétit et ne se gratte plus. L'amélioration des lésions cutanées est spectaculaire.

Le 12, il a retrouvé tout son entrain, la queue est portée haute, les lésions dorsales sèchent et les oreilles sont moins douloureuses.

Le 14, le chien ne se grattant plus depuis 4 jours, nous arrêtons l'administration du 1522 CB mais nous poursuivons les traitements locaux : alcool iodé au quart sur les lésions dorsales, oxyde de zinc exoseptoplix puis pommade à la cortisone dans les oreilles.

Le 28 novembre 1957, après 19 jours de traitement, l'animal quitte les hôpitaux cliniquement guéri. Cette amélioration durera un an et demi.

⁂

Observation II

Le 14 novembre 1957 est hospitalisé pour eczéma dorsal suintant très prurigineux, un chien berger allemand de 4 ans, pesant 32 kg.

Ce chien est un vieil eczémateux, il a déjà été traité plusieurs fois pour cette affection à l'aide de pommade soufrée et de colorants, mais les améliorations ne furent jamais que de courtes durées.

Ce même jour, nous débutons notre traitement au 1522 CB par administration orale de 10 mg par jour.

Le 15 novembre, nous complétons ce traitement par des applications locales de colorants.

Le 16 novembre, nous notons une forte diminution de l'intensité du prurit. Afin de le stopper en totalité, nous doublons la dose journalière de 1522 CB ingérée. Nous le faisons prendre en deux fois.

Le 19, l'animal ne se gratte presque plus mais la cicatrisation des lésions cutanées est lente, nous faisons prendre 30 mg de 1522 CB.

Le 20, le prurit disparaît et nous arrêtons notre traitement tranquillisant. Dans le traitement local, nous remplaçons les colorants par des applications d'huile de cade.

Nous effectuons une analyse d'urine. Elle nous révèle la présence de pigments et sels biliaires. Nous instaurons immédiatement un traitement hépatique général par injections sous-cutanées d'acétylméthionate de magnésium à la dose de 1 g par jour dilué au vingtième. Nous pratiquons au total 3 injections. Cette thérapeutique portera rapidement ses fruits puisqu'une nouvelle analyse effectuée le 30 novembre 1957 révèlera un fort abaissement du taux des pigments biliaires et la disparition des sels.

A cette date, les lésions cutanées sont presque entièrement cicatrisées.

Le 5 décembre 1957, nous remplaçons l'huile de cade par l'alcool iodé au quart.

Le 10 décembre 1957, 26 jours après son hospita-

lisation. l'animal est repris par son propriétaire encore une fois cliniquement guéri.

⁂

Observation III

Le 20 novembre 1957 est hospitalisée pour eczéma sec des régions dorso-lombaire et thoracique. une chienne bull-mastiff âgée de 2 ans et demi et pesant 35 kg. L'animal se gratte fréquemment. Malgré son jeune âge. cette chienne a déjà fait plusieurs poussées eczémateuses qui furent traitées successivement à l'A.C.T.H. cortisone et à l'Ascabiol. Le premier traitement a entraîné un mieux net mais de brève durée.

La présence de cette affection sur un aussi jeune animal semble résider dans le fait que la chienne a absorbé dès son plus jeune âge beaucoup de sucreries et ait été alimentée exclusivement avec de la viande.

Le 21 novembre, nous ordonnons une alimentation équilibrée et faisons ingérer notre première dose de 10 mg de 1522 CB à l'animal. Durant 6 jours, le sujet ne recevra d'autre soin que ces administrations quotidiennes de 1522 CB.

Le 26 novembre, le mieux observé est certain, mais la chienne continue tout de même à se gratter quelque peu. Nous doublons la dose de 1522 CB ingérée et nous complétons le traitement par l'administration per os de 10 gouttes de liqueur de Fowler et, par l'attouchement des parties lésées à l'alcool iodé dilué au quart.

Une analyse d'urine effectuée révèle uniquement des traces de pigments biliaires.

Le 29, le prurit est devenu insignifiant et les lésions dorsales sont en voie de guérison.

Le 30 novembre, nous forçons une nouvelle fois la posologie du 1522 CB pour atteindre 30 mg que nous répartissons en deux fois dans la journée. Nous maintiendrons cette posologie 3 jours.

Le 3 décembre 1957, le prurit est dissipé et nous ramenons la dose de 1522 CB ingérée à 20 mg.

Le 4, nous stoppons définitivement son administration. Les traitements à la liqueur de Fowler et à l'alcool iodé sont par contre maintenus.

Le 5 décembre, nous supprimons les ingestions de liqueur de Fowler pour ne poursuivre que les applications d'alcool iodé au quart sur les dernières plaies cutanées.

Le 10 décembre, 21 jours après son admission, la chienne quitte les hôpitaux, guérie.

Observation IV

Une quatrième observation effectuée sur un chien terrier âgé de 10 ans atteint d'eczéma sec dorso-lombaire et ventral accompagné d'un prurit intense, nous a permis d'enregistrer le même succès après un traitement de 13 jours au 1522 CB et alcool iodé.

Observation V

Le 11 décembre 1957, est mené à la clinique, un chat siamois de 4 ans, pesant 4 kg, pour eczéma sec dorso-lombaire très prurigineux.

Dès la première semaine de sa vie, ce chat fut élevé au biberon. A 3 mois, il contracte une forme atténuée de typhus que le propriétaire soignera lui-même durant un mois et demi à l'aide uniquement d'ingestions d'eau de riz. Maintenant, l'animal reçoit une alimentation exclusivement carnée.

Nous prescrivons un traitement interne anti-prurigineux au 1522 CB à raison de 10 mg à faire prendre par voie buccale et un traitement local pour frictions à la glycérine iodée.

Durant 15 jours, ce traitement sera suivi régulièrement, le prurit diminuera mais ne disparaîtra pas en totalité. Nous ordonnons la reprise seule des administrations de 1522 CB à la dose de 30 mg répartie en deux fois dans la journée. Cette posologie sera maintenue trois mois, après quoi le prurit ayant complètement disparu, elle sera suspendue.

Une longue accalmie de 8 à 10 mois suivra cette thérapeutique, puis le prurit réapparaîtra mais il sera alors vite jugulé par une reprise immédiate du traitement au 1522 CB durant quelques jours. Le nouveau calme obtenu durera cette fois jusqu'à la mort de l'animal qui surviendra le 3 juin 1959, au retour d'une fugue de 8 jours.

II. — Observations parasitologiques

Observation I

Le 14 novembre 1957, nous avons à examiner un chien africain pesant 40 kg pour prurit intense. Le diagnostic de gale est posé et nous ordonnons un traitement spécifique à base de H.C.H. et un traitement antiprurigineux au 1522 CB.

Durant 4 jours, nous ferons prendre au sujet 10 mg de 1522 CB matin et soir. Ces administrations auront pour effet de supprimer immédiatement le grattage et de maintenir le calme, donc d'empêcher toute aggravation des lésions, le temps nécessaire au médicament antiparasitaire d'agir.

***

Observation II

En mars 1958, un cheval de 500 kg environ est hospitalisé pour gale généralisée. Son corps est couvert de plaies suintantes et croûteleuses provoquées par le grattage.

Malgré la mise en œuvre du traitement spécifique, l'animal continue à se gratter et à taper des pieds. Pour pallier à cet inconvénient et permettre aux plaies de cicatriser, nous lui administrons par voie orale et durant 3 jours, 100 mg de 1522 CB. De 5 jours, le cheval ne se grattera plus, mais le sixième, un léger prurit réapparaîtra, montrant que le traitement antiparasitaire a été insuffisant.

INDICATIONS ZOOTECHNIQUES

Dans ce chapitre, nous grouperons un grand nombre d'observations effectuées pour la plupart à l'étranger.

Nous mentionnerons également, en nous appuyant sur des expérimentations parallèles quelques cas dans lesquels le 1522 CB pouvait être appelé à jouer un rôle intéressant.

Ferrage des animaux indociles

Un auteur canadien a injecté par voie veineuse à un cheval pur sang trop indocile pour se laisser ferrer les sabots des membres postérieurs, 20 mg de 1522 CB. Trente minutes après l'injection, le maréchal-ferrant n'eut aucune difficulté à poser ces fers normalement.

Chargement et transport des animaux

Observation I

Dans un chapitre précédent, nous avons relaté une observation effectuée sur un cheval breton méchant qui pourrait également prendre place ici.

Observation II

Durant notre dernier remplacement en Gironde, nous avons eu à surveiller des expéditions de veaux vivants vers les abattoirs de Bordeaux. Pendant le transport, les animaux s'agitaient, tombaient, se donnaient des coups et, à l'habillage, des ecchymoses étaient notées. Afin d'éviter ces incidents, nous avons fait absorber à ces veaux d'expédition, 30 minutes avant leur embarquement, 250 mg de 1522 CB. Les résultats obtenus furent excellents et, en plus de l'obtention des animaux calmes, l'expéditeur a constaté que la viande de ces animaux avait meilleur aspect.

Ensuite, nous avons utilisé le 1522 CB dans le même but pour le transport de veaux de la ferme au marché. Les résultats enregistrés furent également excellents et, au dire de plusieurs clients, les muqueuses de ces veaux paraîtraient plus blanches qu'auparavant.

Travaux étrangers :

J.-M. Baker, au Canada, a employé ce médicament pour le transport de chiens, chats (surtout pour celui de femelles nerveuses en cours d'allaitement), de chevaux, moutons et bovins. Son utilisation a permis, d'après l'auteur, de réduire le nombre des accidents dus à l'embarquement, au voyage et au débarquement et de diminuer les pertes de poids consécutifs à l'anxiété et à l'inappétence des sujets.

Observations diverses

Ces auteurs canadiens ont utilisé le 1522 CB avec succès pour le dressage des poulains, l'entraînement des

trotteurs, le dressage, le toilettage et la pension des chiens.

Engraissement des poulets de consommation :

Depuis que le chaponnage chimique aux œstrogènes de synthèse a été interdit, les éleveurs de poulets de consommation se tournent de plus en plus vers l'utilisation à grande échelle des tranquillisants. Les premiers résultats obtenus, très prometteurs, paraissent égaler ceux du chaponnage chimique sans en présenter les inconvénients invoqués pour la consommation humaine.

Observation I

Nous avons accompli une petite expérience sur 2 poulets âgés de 4 mois et demi, élevés en liberté.

Le 31 décembre 1959, nous mettons en place des pelets de 1522 CB, 26 jours plus tard, voici les résultats que nous avons obtenus :

Race des poulets	31-12-59		26-1-60	
	Dose en mg de 1522 CB placée sous forme de pelet	*Poids initial en gr*	*Poids final en gr*	*Gain respectif de poids en gr*
Sussex	10	1470	1820	350
New Hampshire	10	1750	2070	320
New Hampshire	témoin : 0	1750	1870	120

Engraissement des bovins et ovins destinés à la boucherie

Nous ne mentionnerons ici que quelques résultats obtenus par les américains à l'aide de l'hydroxyzine qui est la 1-(p-chlorobenzédryl)4-(2-(2 hydroxyéthoxy) éthyl) diéthylènediamine hydrochlorée.

Des bouvillons recevant 2,4 mg par jour d'hydroxyzine ont accusé un gain de poids, au bout de 168 jours, de 5 % supérieur à celui de bouvillons témoins et ce, avec une économie alimentaire de 4 % sur des bouvillons recevant déjà 80 mg de terramycine par jour, des additions quotidiennes de 2,4 mg d'hydroxyzine ont encore permis d'améliorer le gain de poids au terme d'un délai de 168 jours, de 15 % avec une nouvelle économie de nourriture de 5 %.

Si, sur des bouvillons semblables, nous remplaçons la terramycine par 36 mg de stilbœstrol, au terme du même délai, nous constatons une amélioration de gain de poids de 4 % avec une même économie d'aliments.

Mantenant sur des bovins recevant 80 mg de terramycine et 36 mg de stilbœstrol par jour l'addition de 2,4 mg d'hydroxyzine par jour qui représente la dose optimum entraîne des accroissements de poids de 18 % supérieurs à ceux de lots témoins.

Chez des ovins recevant 2,18 mg par jour d'hydroxyzine, cette augmentation du poids au bout de 83 jours fut de 41 % avec une économie alimentaire de 9 %.

Ces améliorations de la vitesse de croissance pondérale malgré le prix de revient de l'hydroxyzine, présentent un caractère économique net, donc rien ne s'oppose à ce que ces expériences ne soient reprises en France et ce, avec le 1522 CB.

CONCLUSIONS

Au terme de cette étude, il apparaît que le 1522 CB possède de multiples propriétés.

En chirurgie opératoire, ses applications paraissent illimitées et c'est bien dans cette clinique que la phrase de BAKER : « l'emploi de l'acépromazine ne connaît de limite que l'imagination du praticien » prend toute sa signification.

En chirurgie thérapeutique, grâce à sa grande analogie d'action avec le chlorpromazine et surtout grâce à son activité deux fois plus grande et sa toxicité trois fois moindre à dose équiactive (démontrée par HUGUEDARD), le 1522 CB pourrait se substituer à celle-ci dans les traitements adjuvants de la fourbure et du tétanos. Dans ces cas, nous préconiserions des doses variant de 200 à 300 mg par jour injectées en trois fois dans la journée et maintenues 4 à 12 jours.

En médecine, nous avons vu sa grande valeur curative dans les cas de vomissements nerveux et de coliques chez nos grands animaux ; mais il présente en outre pour ces derniers cas cliniques, une grande valeur pronostique ; ainsi, si après son administration, les symptômes

douloureux disparaissent pour réapparaître quelques heures après, il y a lieu de penser à une obstruction intestinale.

Nous avons vu également son rôle dans la lutte contre la douleur et les espoirs que permettra d'escompter son administration prolongée lorsque les règles thérapeutiques seront bien établies, dans le traitement des affections psychiques.

Dans le cadre de cette chaire, une propriété intéressante du 1522 CB qui mérite d'être vérifiée cliniquement est son action antinicotinique dans les intoxications par ingestion de feuilles de tabac chez les ruminants. Une autre expérimentation que nous n'avons pas effectuée et qui, sûrement, présente un grand intérêt, est son utilisation comme sédatif dans les crises de toux spasmodiques épuisantes qui affectent les chiens atteints de bronchite chronique et notamment de strongylose cardio-pulmonaire.

Donc, en médecine également, les indications du 1522 CB sont très nombreuses. Elles sont de plus susceptibles d'augmenter, d'autant que cette médication ne connaît aucune contre-indication. En effet, aucune action néfaste sur l'appétit, le fonctionnement rénal, le fonctionnement hépatique ou l'hématopoïèse n'a pu être décelée, même à la suite d'administrations soutenues.

En obstétrique, nous avons vu comment le 1522 CB pouvait suppléer très avantageusement les injections épidurales de scurocaïne ou de xylocaïne lorsque celles-ci s'avéraient difficiles ou impossibles à pratiquer. Dans les opérations césariennes, nous retrouvons les mêmes

indications qu'en chirurgie opératoire, aussi rien d'étonnant à ce que les résultats obtenus soient une nouvelle fois excellents.

Nos observations dermatologiques aussi bien que parasitologiques montrent clairement combien, associé aux traitements habituels des eczémas ou des affections parasitaires, le 1522 CB est susceptible d'abréger les durées d'hospitalisation en permettant une guérison clinique totale.

Si, pour terminer, nous avons ouvert un chapitre zootechnique, c'est surtout pour attirer l'attention des praticiens et des éleveurs sur le grand intérêt qu'ils pourraient certainement retirer de l'utilisation du 1522 CB dans la production des animaux de boucherie et dans le transport de ces mêmes animaux vers les centres d'abattage.

Donc, avec les neuroplégiques et en particulier avec le 1522 CB qui s'avère être le plus actif de tous, l'arsenal thérapeutique vétérinaire s'est enrichi de médicaments aux indications multiples et d'intérêt considérable encore susceptibles de s'accroître chaque jour.

Vu : *Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire*
rapporteur :
E. DARRASPEN

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire :*
P. PONS

Vu : *Le Président de la Thèse :*
GADRAT

Vu : *Le Doyen :*
LAZORTHES

Vu et permis d'imprimer
Toulouse, le 11 mars 1960
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université :
DOTTIN

BIBLIOGRAPHIE

BAKER (J.-M.) — (V.S. - D.V.M. - M.S.) Communication présentée à l'*Association Vétérinaire de l'Ontario*, Canada, 31 janvier 1958. « Etude clinique d'un nouvel agent tranquillisateur ».

CLIN BYLA (Etablissements). — *Les cahiers du Plégicil.*

HANSEN (L.-H.). — Rapport dans le *Journal de la Société Danoise des Vétérinaires*, n° 12, 15 juin 1958, p. 1-8. « Etude sur l'emploi du Plégicil, dérivé de la promazine, pour les porcs ».

KORSBANG (J.). — *Journal de la Société Danoise des Vétérinaires.* « Le plégicil en pratique ambulatoire notamment pour les petits animaux domestiques ».

LORD (L.-H.) et ARCHIBALD (J.). — *Canadian Journal of Comparative medecine.* Nov. 1957, Vol. 21, n° 11. « A report on trepazine, a tranquilizing-drug. »

NORDSTROM (G.), ORSTADIUS (K.) et LANNEK (N.). — *Journal des membres de l'Association Vétérinaire de Suède*, n° 19, 1958. « Plégicil, un nouveau sédatif en pratique médicale vétérinaire ».

Scheidy (Samuel F.) et Mc Nally (Kendall S.). — Communication présentée au 50e *Congrès annuel des Vétérinaires*, à Ithaca, New-York, le 9 janvier 1958. « Tranquilizing drugs in veterinary pratice ».

Werner Tuteur (M.-D.). — *Journ. Am. Vet. Med. Ass.* 15 septembre 1958. « Tranquilizing drugs in human and veterinary medecine ».

Lavril (G.). — Le Prurit.

Pfizer. — 9 (hydroxyzine) in ration of beef cattle and sheep. *Technical Bulletin series*, n° 35.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION. 9

Etude chimique et pharmacodynamique du 1522 CB. 11

Mode d'action. 21

Toxicité. 24

Présentation. 26

Posologie et modes d'administration. 28

Effets consécutifs à l'administration du 1522 CB, Précautions à prendre. . . . 31

INDICATIONS EN THÉRAPEUTIQUE VÉTÉRINAIRE 35

Indications en clinique chirurgicale. 35

Indications en clinique médicale. 43

Indications en clinique obstétricale. 55

Indications en cliniques dermatologique et parasitologique. 58

Indications zootechniques. 68

CONCLUSIONS. 73

BIBLIOGRAPHIE. 77